

## APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE D'ARTISTE

Centre d'art Madeleine Lambert, Vénissieux  
10<sup>ème</sup> Résidence de territoire → avril-mai 2027

### 1/ PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE

Le Centre d'art Madeleine Lambert, Vénissieux, propose chaque année une résidence pour artiste plasticien·ne d'une durée de 2 mois, en avril-mai. Les artistes sont nommé·es à l'issue d'un appel à candidatures et d'un jury. Dotée d'une rémunération et d'une bourse de production, cette résidence est à la fois une résidence de territoire et de production, car elle est tournée vers la ville - dans ses aspects sociaux, culturels, historiques - et ses habitant·es. La résidence d'artiste du Centre d'art Madeleine Lambert, Vénissieux s'inscrit dans la politique culturelle de la Ville, particulièrement active dans le domaine des arts plastiques.

#### Les attendus sont les suivants :

- la prise en compte du contexte territorial par l'artiste
- l'inscription locale des recherches artistiques menées durant la résidence
- la production de nouvelles œuvres
- la présence sur le territoire, comprenant des temps de rencontres et d'ateliers avec des habitant·es ou des groupes d'habitant·es, en fonction du projet
- une action d'éducation artistique et culturelle obligatoire et rémunérée comme telle

#### Action d'éducation artistique et culturelle :

Dans le cadre du label Cité Éducative et des parcours d'EAC à destination des enfants et jeunes du quartier des Minguettes, **une action spécifique devra être menée avec une école élémentaire et / ou un collège du secteur durant 30h au cours de la résidence.**

Selon le projet artistique, d'autres actions ponctuelles pourront être mises en place avec certains ateliers de pratiques artistiques amateurs, qui sont menés à l'année par le Centre d'art.

### **Ressources principales mises à disposition :**

Cette résidence s'appuie sur les ressources, l'équipe et le réseau du Centre d'art et, selon les projets, d'autres services municipaux (espaces verts, ateliers techniques, archives, etc.) L'artiste sera accompagné-e par les équipes du Centre d'art, avec leur connaissance du territoire et des partenaires, leur expertise dans le montage de projets et la production d'œuvres et une médiation adaptée. L'artiste pourra compter sur l'appui logistique, sur le matériel et l'outillage du Centre d'art.

### **Logement, espaces de travail :**

L'artiste bénéficiera d'un logement mis à disposition par la Ville pour les résident-es : un appartement T4 équipé, proche des commerces et des transports en commun (tram, bus, métro et gare SNCF) et parking.

Les espaces de travail supplémentaires sont à définir en fonction du projet et des médiums utilisés. Ils peuvent inclure le Centre d'art (espaces techniques), les Ateliers Henri Matisse (espaces d'ateliers avec four à céramique, presse de gravure, matériel de sérigraphie, etc.) et d'autres lieux en fonction des possibilités au moment de la résidence.

### **Rémunération, bourse de production et défraiement :**

- Rémunération (honoraires) : 2 000 € pour toute la période.
- Rémunération pour l'action d'éducation artistique : 1 500 € pour 30h d'ateliers.
- Bourse de production : 1 500 € pour financer la création d'une ou plusieurs œuvre(s).
- Si le ou la résident-e habite en dehors de la Métropole de Lyon, ses trajets domicile-Vénissieux seront pris en charge sur présentation des justificatifs de transports nominatifs et dans la limite de 800 € maximum.

### **Frais restant à la charge de l'artiste :**

- Frais liés à la vie courante (nourriture, transports en commun durant la résidence, etc.)
- Frais liés à des achats d'investissement (achats d'outils autres que ceux mis à sa disposition).

### **Nature des œuvres produites au cours de la résidence et restitution :**

- La forme et les productions attendues au cours de la résidence sont ouvertes, en fonction des pratiques des artistes, de leur projet et de la co-construction de la résidence avec les équipes, les partenaires et les publics associés.
- Toutes les formes de création sont envisageables. Les Ateliers Henri-Matisse étant équipés pour la sérigraphie, la céramique, la sculpture et la gravure, ces pratiques peuvent compter sur les ressources existantes en interne au Centre d'art.
- L'intervention dans l'espace public est possible et encouragée, dans le contexte de cette résidence qui se veut proche de la vie quotidienne et reliée aux habitant-es.

- La résidence ne fera pas automatiquement l'objet d'une exposition au Centre d'art, mais il sera convenu de donner une forme de restitution qui corresponde au projet, à définir avec l'artiste. La forme de la restitution est ouverte.

## 2/ MODALITÉS DE CANDIDATURE

Ce projet s'adresse aux artistes plasticien-nes déjà engagé-es dans une démarche professionnelle. L'artiste devra fournir un justificatif d'immatriculation (avis de situation SIRENE, extrait Kbis ou document équivalent).

### **Pièces à fournir par les artistes candidat-es pour répondre à cet appel :**

- Un CV
- Un dossier de présentation du travail artistique avec des visuels
- Une courte note d'intention, présentant la démarche de l'artiste pour cette résidence. Cette note n'est pas un projet élaboré et ne doit pas dépasser 1 500 signes espaces compris.
- Tout document jugé intéressant en vue de compléter le dossier de candidature, à l'exception d'œuvres originales.

Les candidatures doivent être envoyées **par mail** au Centre d'art Madeleine-Lambert, Vénissieux, à cette adresse : [centredart@ville-venissieux.fr](mailto:centredart@ville-venissieux.fr)  
**Au plus tard le 7 septembre 2026 à minuit (GMT+1)**

Les pièces jointes volumineuses peuvent être envoyées à part (services de transferts de fichiers) en mentionnant svp cet envoi séparé dans votre mail de candidature afin que votre dossier soit complet.

Les candidatures hors délai ou incomplètes et les envois postaux ne seront pas étudiés.

Renseignements complémentaires :  
04 72 21 44 25 / [centredart@ville-venissieux.fr](mailto:centredart@ville-venissieux.fr)

## 3/ SÉLECTION DES CANDIDATURES

### **Les candidatures seront appréciées en fonction des critères suivants :**

- Dossier artistique
- Expérience du ou de la candidat-e
- Originalité de la démarche artistique
- Lien envisagé avec le territoire et ses publics
- Faisabilité technique et organisationnelle

**Jury :**

Le comité de sélection des dossiers sera constitué d'élus de la ville de Vénissieux, du directeur et de la chargée d'action culturelle du Centre d'art et de deux personnalités extérieures qualifiées dans le domaine des arts plastiques et de sa médiation.

**4/ CALENDRIER**

- Fin juin 2026 : diffusion de l'appel à candidatures
- Lundi 7 septembre 2026 à minuit : clôture de l'appel
- Début octobre 2026 : jury
- Mi-octobre : notification à l'artiste lauréat·e
- Fin octobre 2026 : présentation du projet aux écoles (ateliers rémunérés)
- Avril-mai 2026 : 2 mois de résidence d'artiste à Vénissieux
- Mai ou juin 2026 : RDV de restitution (à préciser en fonction du projet réalisé par l'artiste)

## ANNEXE : CONTEXTE TERRITORIAL

### Historique de la ville

De « Véniciès » - son nom au Moyen-Age - jusqu'à Vénissieux, l'histoire de la ville, qui remonte à l'âge du bronze, est essentiellement agricole jusqu'à la fin du XIXème siècle. La période de la première guerre mondiale et de l'après-guerre a vu se développer une très forte industrialisation de la rive gauche du Rhône : à Vénissieux particulièrement avec l'installation de 23 hectares dédiés à la production des véhicules Berliet et la venue de nombreux migrants appelés à travailler dans les usines. La population croît rapidement et les premières cités ouvrières sont construites. La concentration des usines et de l'habitat sur un même territoire et le partage de mêmes activités favorisent la cohésion sociale de cette population ouvrière. La Maison du Peuple, qui abrite aujourd'hui entre autres le Théâtre et le Centre d'art Madeleine-Lambert, est inaugurée en 1935.

La seconde guerre mondiale marque la Ville par de nombreuses destructions et bombardements, des actes de sabotage et de résistance jusqu'à la libération de la Ville le 2 septembre 1944.

Entre 1944 et 1947 la reconstruction s'accompagne d'une importante restructuration urbaine. La population croît et le chantier de la construction de la ZUP des Minguettes s'ouvre sur 220 hectares en 1963. En septembre 1981 puis durant l'été 1983, des incidents se déroulent dans plusieurs quartiers de France (dont Les Minguettes), donnant les premiers signes des limites de l'urbanisation des quartiers de banlieue. Ces événements sont à l'origine de la Marche pour l'égalité et contre le racisme.

En 1991, le métro relie Vénissieux à l'hyper-centre de la Métropole. Les années 2000 sont marquées par l'arrivée du tramway, qui facilite la circulation entre les différents quartiers de la ville et de l'agglomération lyonnaise.

Vénissieux comptait 66 000 habitants en 2020, c'est la 3e ville la plus peuplée de la Métropole de Lyon (après Lyon et Villeurbanne) et la 6e ville la plus peuplée de la Région Auvergne Rhône-Alpes. La population est à près de 50 % composée d'ouvriers ou d'employés, et c'est une ville très jeune : près de 25% de sa population a moins de 15 ans.

### Les arts plastiques à Vénissieux :

La ville de Vénissieux, à travers son Centre d'art, porte une action diversifiée dans le domaine de l'art contemporain :

- Quatre expositions temporaires par an avec des artistes reconnus au plan national ou international. Ces expositions sont complétées par une programmation culturelle.
- Les ateliers de pratiques artistiques amateurs Henri-Matisse, animés par des artistes enseignants s'adressent à tous les âges et comptent 250 adhérents à l'année. 13 ateliers pour les enfants de 6 à 11 ans, 2 ateliers jeunes de 11 à 17 ans et 12 ateliers adultes, équipés pour la céramique, la sérigraphie, le dessin, la peinture, la sculpture et la gravure.
- Depuis les années 1970 la Ville constitue, conserve et diffuse une collection municipale d'art moderne et contemporain, qui comprend à ce jour 830 œuvres, dont une quarantaine est répartie dans l'espace public : fruit de plusieurs décennies de commandes publiques.
- Des actions de médiation sont menées par une équipe artistique professionnelle, au Centre d'art et sur l'ensemble du territoire, dans les établissements scolaires et lors d'événements ponctuels.

### Les résident-es des années précédentes :

2015 Bruce Clarke, 2016 Chourouk Hriech, 2018 Claire Georgina Daudin, 2019 Amélie Berrodier, 2021-22 Mathilde Caylou, 2023 Lidia Lelong, 2024 Guénaëlle de Carbonnières, 2025 Juliette Pénélope Pépin, 2026 Tina Marais.